

A propos du barrage de Poutès

L'effacement du barrage de Poutès, sur l'Allier, pose un problème de conscience. Doit-on sacrifier une production hydroélectrique - énergie renouvelable - ici relativement importante, modulable, rentable (l'ouvrage est depuis longtemps amorti), de surcroît source de revenus constants pour les collectivités riveraines, simplement dans l'espoir hypothétique de contribuer au retour du saumon ? Et si cet espoir était déçu ? Si, dans quelques années, les saumons n'étaient pas là ? On aurait alors tout perdu : les poissons, l'électricité, les revenus. Vers qui alors se retourner ? Vers les partisans de l'efface-

ment peut-être ?

La possibilité d'une solution alternative, proposée, mais oui, par EDF, partagée par les associations de pêcheurs et les écologistes, a changé la donne. On détruit le barrage mais on conserve les installations et on continue à turbiner l'eau de l'Allier, en plus de celle de l'Ance. On remplace les éclusées, réputées dommageables pour la vie aquatique, par un fonctionnement « au fil de l'eau », cela grâce à un petit seuil de 1,50 m, de surcroît escamotable lors de la remontée des saumons, installé 300 m en amont du barrage, avec raccordement possible à une galerie actuelle

d'amenée des eaux. On améliore encore les installations, l'efficacité des retenues établies sur l'Ance (40 % de la production), si bien qu'au total, on continue de produire 80 % de l'électricité actuelle, on a même cité les chiffres de 100 %, voire 105 % ! Bien entendu, on perd la capacité de stockage de Poutès et la possibilité de turbiner à la demande cette réserve, par exemple lors des pointes de consommation.

Le retour du saumon, tributaire de tellement d'autres facteurs, n'est pas garanti pour autant. Mais le risque ne mérite-t-il pas d'être pris ? Ne s'agit-il pas là d'un des éléments

fondamentaux et symboliques (le mot est beaucoup employé) de ce « cercle vertueux » déjà amorcé - par exemple à Vichy - et appelé à s'étendre sur tout le cours du fleuve.

L'ouverture à la concurrence de la production électrique a-t-elle joué dans le retournement d'EDF ? Y avait-il le risque de voir la solution écologique proposée par un rival ?

A Poutès, rien n'est encore acquis. Mais si l'alternative du seuil vient à prévaloir, elle illustrera, à sa manière, le vieil adage « Si tu hésites entre deux solutions, choisis la troisième ».

Jean GRIMAUD

Le démantèlement en question

Les articles parus ces derniers jours dans la presse, concernant l'avenir du barrage de Poutès-Monistrol ne peut que nous inquiéter sur le fonctionnement de notre démocratie.

En effet, au-delà du devenir même du barrage, nous ne pouvons accepter les attaques en règle proférées à l'encontre des élus locaux qui travaillent au quotidien, dans des conditions souvent difficiles pour le bien-être des citoyens qui les ont démocratiquement désignés. Ils revendiquent clairement leur légitimité à définir, dans la concertation, et dans le cadre des institutions républicaines les voies du développement des territoires dont ils ont la responsabilité. Ils ne sauraient accepter que des choix décisifs se fassent dans leur dos dans les couloirs parisiens des ministères. Rappelons que sur le dossier de Poutès les prises de positions des différents échelons de collectivités, mais aussi les instances économiques et sociales ont pris clairement position pour un maintien de l'ouvrage. Cette orientation n'est pas, comme on veut le faire croire le fait de trois parlementaires isolés, mais le choix réfléchi et argumenté de tout un territoire, toutes tendances politiques confondues et très conscient de la richesse inestimable que constitue son patrimoine naturel mais aussi humain. Les élus nationaux, Jean Proriol, Jean Boyer et Adrien Gouteyron font en sorte de relayer ce choix au plus haut niveau.

Le collectif ne piétine absolument pas les données scientifiques, mais il ne les "sanctuarise" pas non plus. Depuis une vingtaine d'années le territoire s'est fortement engagé dans la préservation et la mise en valeur de son patrimoine naturel, suivant en cela les préconisations des "experts". L'élément phare

de cet engagement est la salmoniculture de Chanteuges, portée par le SMAT du Haut-Allier et la ténacité de son président, Guy Vissac. Mais de nombreuses autres actions notamment au niveau du complexe de Poutès ont accompagné cette démarche.

L'objectif affiché était alors le retour de 2500 saumons horizon 2010. On ne parlait pas alors d'effacement du barrage. En 2009, nous sommes aujourd'hui à 492 saumons à Vichy et 6 à Poutès ! Il est passé pour la première plus de Silures (499), gros carnassier dont personne n'évalue l'impact. Pire l'étude de radio pistage menée cette année par LOGRAMI, montre que sur 30 individus marqué à Vichy, 11 sont déjà morts, 2 disparus et sur les 17 restants 1 seul à ce jour s'approche de Poutès. Alors, comment accepter la destruction de cet ouvrage, sur la foi de prospectives qui depuis 20 ans se sont révélées fausses ? Chacun le sait ici, les problèmes sont ailleurs et bien plus graves et plus compliqués à traiter, du Groenland jusqu'au bassin de la basse Loire. Nous ne le répéterons, jamais assez, Poutès n'est qu'un symbole.

Le Collectif sait bien qu'un barrage n'est pas sans impact et souhaite que des améliorations sensibles soient apportées dans la conception et la gestion de l'ouvrage actuel, des éléments notables sont d'ailleurs proposés par le concessionnaire actuel (exploitation à cote basse pendant la dévalaison, lâchers d'appel pour la montaison, réaménagement de l'accès à l'ascenseur...), mais plus on retarde la décision politique de renouvellement, plus on retarde la mise en œuvre de actions positives.

Alors bien sûr, on nous propose un " plan B ", avec le rem-

placement de l'ouvrage actuel par un petit barrage amont partiellement gonflable et permettant le turbinage "au fil de l'eau" supprimant l'aspect stockable. L'énergie ainsi produite, n'est alors plus de l'énergie de pointe et ne contribue plus alors à l'économie de gaz à effet de serre, comme le concède d'ailleurs les associations les plus sérieuses. En outre cette solution a un coût évalué entre 18 et 20 millions d'euros (destruction + reconstruction) dont une grosse partie devrait provenir de l'Agence de l'eau, argent qui serait certainement plus utile pour aider les communes riveraines, notamment les plus petites à améliorer leur réseau d'assainissement.

On est d'ailleurs interrogatifs sur l'avenir des besoins en énergie électrique, à l'heure où tous azimut on ne parle que de l'avenir de la voiture électrique et qu'il existe autant de groupe d'opposition que de source d'énergie (sortir du nucléaire, anti-éolien, anti-hydro-électricité etc.)

Reste les retombées locales et le rôle en terme d'aménagement du territoire. WWF dans son bulletin d'octobre 2008 écrivait : "Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat chargé de l'emploi est allé visiter le chantier du barrage de Rizzanese ce 19 septembre.

M. Wauquiez s'est réjoui selon Corse Matin des retombées en terme d'emplois et d'aménagement du territoire... ". Ce qui est bon pour la Corse ne le serait-il pas pour la Haute-Loire ... ?

Bruno DEPALLE
Porte parole du collectif
pour le maintien du barrage